



AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

Révision du Règlement Local de Publicité (RLP) de la Métropole Européenne de Lille

Réunion publique du mardi 19 mars 2024

Le public est informé que, par délibération n° 23 C 0407 du 15 décembre 2023, le Conseil de la Métropole Européenne de Lille a prescrit la révision de son Règlement Local de Publicité (RLP).

A ce titre, et conformément aux dispositions de l'article L 103-2 du Code de l'Urbanisme, la concertation préalable a débuté depuis le 15 janvier 2024.

Les modalités de cette concertation sont accessibles sur le lien suivant:
<https://www.registre-numerique.fr/rfp-mel>.

Dans ce cadre, la MEL organise une réunion publique de présentation de la procédure de révision du RLP. Celle-ci se tiendra le mardi 19 mars 2024 à partir de 18h30 au siège de la MEL (2 Boulevard des Cités Unies à Lille). Il sera également possible de participer à cette réunion publique en visioconférence en cliquant sur le lien suivant <https://lillemetropole.webex.com/meet/rfp-visio> ou en flashant le QR code ci-après.

